

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/01/2007 - Convocation du 16/01/2007
Compte rendu affiché le : 02/02/2007

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	19
Votants	22

Présents : M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mle VEYRIER; Mme BROSSARD; Mme GLATARD; Mme MARMONIER; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. CHRETIN; Mme DESVIGNES; Mme PERRIN; M. MACHURAT; Mle MILLET

Absents représentés : M. BELLOT (pouvoir à M. MACHURAT); M. FORGET (pouvoir à M. GONDELAUD); M. CHATUT (pouvoir à Mme GUERIN)

Absent excusé : M. POINT

Absents : Mme WYMAN; M. GOSSET; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR; M. BOUREZG

Objet : Vieux Château : factures d'études

Il est rappelé que suite à une délibération du 29 juin 2006, une étude est actuellement en cours au sujet du Château de Vimy. Un deuxième acompte d'honoraires peut être réglé pour un montant de 15 906.80 € T.T.C correspondant à l'état d'avancement de la mission et constat du service fait.

Le Budget Primitif 2007 n'étant pas encore voté et s'agissant d'une facture d'investissement, il convient que le Conseil Municipal donne son accord sur le paiement de cette facture, le montant des restes à réaliser de l'exercice 2006 sur le chapitre budgétaire correspondant étant insuffisant. Ce montant sera bien entendu intégré lors du vote du Budget Primitif 2007.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **AUTORISE le paiement d'une facture relative à l'Etude du Vieux Château pour un montant de 15 906.80 € T.T.C (tiers : Cécile Rémond),**
- **DIT que cette dépense sera intégrée prioritairement au Budget Primitif 2007 à voter, article 2031,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à cette délibération.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 25 janvier 2007
Le Maire,
Paul LAFFLY.

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 26/01/2007
Publication ou affichage du 26/01/2007
Paul LAFFLY,
Maire.

